

Séance du Lundi 16 octobre 2017 à 18 H. 30
Convoquée le 9 octobre 2017
Sous la présidence de Monsieur Philippe WAGNER, Maire.

PROCES-VERBAL

<u>Conseillers Municipaux</u>	<u>Membres présents</u>
Elus : 14 Présents : 13	M. WEINBERG J. Adjoint Mme JACOBY AM, Adjointe M. AQUILINA D. Adjoint M. SCHWIRTZ Ch. Adjoint Mme BASSO M. Mme BRUNOT MA. M. BRUNOT S. M. DROUILLEAUX Ph. M. JACQUES D. Mme LE BRETON A. M. PELTRE A. Mme SCHONG E.

Absent excusé :

M. CHERY M. qui a donné procuration à M. WAGNER Ph.

Secrétaire de Séance : M. JACQUES D. a été élu secrétaire de séance.

Le Maire, Président de l'Assemblée, ouvre la séance et fait adopter le procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2017.

MISE EN ŒUVRE D'UN REGIME D'ASTREINTES D'INTERVENTIONS ET DE PERMANENCES.

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément au décret n° 2005-542 du 19 mai 2005 et à l'article 5 du décret n° 2000-815 du 25 août 2000, les modalités de mise en place du régime d'astreintes, d'interventions et de permanences sont fixées par l'organe délibérant, après avis du comité technique paritaire.

Considérant que pour le bon fonctionnement des services il est indispensable de mettre en place un régime d'astreintes, d'interventions et de permanences,

Considérant l'avis du comité technique paritaire en date du 13 octobre 2017,

Le Maire propose à l'assemblée :

De fixer comme suit les modalités d'application du régime d'astreintes, d'interventions et de permanences prévu au bénéfice des agents territoriaux à compter du 20 octobre 2017.

PERSONNEL CONCERNE

Stagiaire et Titulaire

ASTREINTE D'EXPLOITATION

Intervention à la salle des fêtes :

Chauffage

Electricité

Dysfonctionnement des appareils électroménagers

Mise à disposition de la salle

SERVICE

Adjoint Technique

ROULEMENT ET HORAIRES

Astreinte le Week end et en soirée en semaine **lors de la location** de la salle des fêtes

Délai de prévenance : 3 semaines

MOYENS MIS A DISPOSITION

Téléphone avec ligne spéciale

PAIEMENT

Selon les textes en vigueur

Et rétribution des heures supplémentaires lors des interventions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Autorise M. le Maire à mettre en place le régime d'astreintes d'interventions et de permanences.

DELIBERATION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

M. WEINBERG présente les délibérations budgétaires modificatives qu'il convient de prendre à savoir :

D'une part

Diminution des comptes

615221 entretien bâtiments publics	20 000 €
615231 entretien voirie	3 965 €
2315 immo en cours	100 €

Augmentation des comptes

73916 reversements fiscalité	54 571 €
739223 versement SPIC	66 791 €
2111 terrains nus	100 €
73212 avance dotation solidarité	97 397 €
1332 subv. amende police transf.	18 190 €
1342 subv. amende police non transf.	18 190 €

Et d'autre part celle correspondant aux cessions

Augmentation des comptes

675 valeur comptable immo cédées	725 €
6761 dif sur réalisations	56 505 €
192 plus ou moins values	56 505 €
2111 terrains nus	725 €
775 produits des cessions	57230 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise M. le Maire à passer les écritures ci-dessus.

DIVERS

./.

INFORMATIONS

Point sur les travaux.

M. AQUILINA informe que les travaux d'aménagement de la Grand Rue ont nécessité la fermeture de cette voie pendant une dizaine de jours.

Une déviation a été mise en place pour le transport scolaire.

La salle des fêtes est opérationnelle. La première location a eu lieu les 14 et 15 octobre 2017. Les premières retombées sont très positives.

M. WAGNER fait savoir que la commission d'arrondissement pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public a émis un avis favorable à l'ouverture de la salle suite aux travaux de réhabilitation.

Salle des Fêtes

M. WEINBERG rappelle que l'inauguration officielle de la salle des fêtes rénovée aura lieu le dimanche 22 octobre 2017 à 11 H. et sera suivie à 12 H. 15 par le traditionnel repas des anciens offert par le CCAS.

M. SCHWIRTZ rappelle qu'un spectacle inaugural est prévu le vendredi 27 octobre 2017 à partir de 19 H. 30.

Le coût de ce spectacle est pris en charge par la commune.

La buvette payante (tarifs habituels pratiqués lors des manifestations communales) sera tenue par les membres du Comité des Fêtes.

Alerte SMS

Plusieurs messages ont été envoyés à la population.

Il est signalé quelques petits problèmes de réception pour certains. Une solution a été apportée.

Remerciements

Mme SCHONG communique les remerciements de Mme CHEVREUX Astride pour les marques de sympathie à l'occasion de son départ en retraite.

Terrain de football

Les abris de touche ont été vandalisés.

Vols

Plusieurs vols ont été commis sur la commune. (portail du terrain de chasse de M. NAVARRO, Mise au green, Spécilor, Scania, plusieurs maisons ont été cambriolées rue du parc et rue des prés.

Place de stationnement pour personne à mobilité réduite.

M. PELTRE fait savoir qu'un problème est posé par la place de stationnement pour personne à mobilité réduite rue d'Amelange.

Il propose de faire enlever la peinture au sol la matérialisant.

Société DIER

Cette société a en projet la réalisation d'une sablière.

Prochain Conseil d'Ecole

M. WAGNER fait savoir que la prochaine réunion du conseil d'école aura lieu le mardi 7 novembre 2017 à 17 H. à l'école du Parc. Auparavant à 16 H. 30 en Mairie sera reçue Mme SAUVAGE, nouvelle Inspectrice de l'Education Nationale.

Contribution au redressement des finances publiques 2017

M. WAGNER fait savoir que pour la commune d'Hauconcourt la contribution au redressement des finances publiques s'élève à 54 571 €.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

M. WAGNER rappelle que la collecte des ordures ménagères a lieu qu'une seule fois par semaine. De ce fait, il informe l'assemblée que le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères va passer de 7.57 % à 6 % en 2018.

Marché de Noël

Cette année, un bus sera affrété pour se rendre au marché de Noël en Hollande.

Cette sortie est prévue le samedi 2 décembre 2017.

L'information va être distribuée dans les boîtes à lettre.

Veillée de Noël

Elle aura lieu le dimanche 10 décembre 2017 en après-midi. La commission examine une proposition de représentation d'un groupe de Gospel.

Prochain Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le lundi 20 novembre 2017 à 18 H. 30.